

Notice d'inscription administrative à l'UPEC Etudiants des IFSI - Année 2019-2020

Conditions :

- ✓ Vous entrez en 1^{ère} année d'IFSI
- ✓ Vous entrez en 2^e ou 3^e année d'IFSI et vous n'avez jamais été inscrits à l'UPEC

Vous devez remplir le dossier d'inscription administrative de l'UPEC et le déposer avec les pièces demandées au secrétariat de votre IFSI.

Pièces à joindre au dossier

- Copie de pièce d'identité (CNI, passeport)
- Photo d'identité
- Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC) (sauf pour la formation continue FC)
- Diplôme (CAP, baccalauréat, licence, master, aide-soignant ... avec le relevé de notes de préférence) ou attestation de réussite autorisant l'inscription en formation IFSI
- Étudiant en formation continue : joindre la copie du contrat d'engagement
- Étudiant de moins de 18 ans : autorisation parentale

Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC)

UNIQUEMENT POUR LA FORMATION INITIALE

Une contribution destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants a été mise en place dans l'année universitaire 2018/2019 (Loi ORE du 08 mars 2018)

- ⚠ Vous devez **obligatoirement** vous acquitter à la CVEC sur MesServices.etudiant.gouv.fr **AVANT** d'effectuer votre inscription administrative à l'UPEC en formation initiale.
- ⚠ **Pour les femmes mariées, veuillez renseigner votre nom de naissance dans le formulaire de CVEC.**
- ⚠ Lors de l'impression de l'attestation CVEC, vérifiez que le premier champ de quatre caractères se termine par le chiffre 9. *Exemple : XXX9 XXXXXX XX*. Dans le cas contraire, attendez 24h afin que votre numéro CVEC soit remis à jour. Si aucun changement ne s'effectue au cours des 24h, prenez contact avec les services de la CVEC pour leur signaler l'anomalie. Après traitement de l'anomalie par les services CVEC, vous recevrez une nouvelle attestation.

Tableaux des codes

Tableau 1 - **BACCALAUREAT OU TITRE D'ACCES POUR LES SESSIONS ANTERIEURES A 1995**

CODE	SERIE	CODE	SERIE
	a) Bacs généraux		Bacs Technologiques (suite)
A1	Lettres Sciences	F7	Sciences Biologiques - option biochimie
A2	Lettres Langues	F7P	Sciences biologiques - option biologie
A3	Lettres Arts Plastiques	F8	Sciences Médico-sociales
A4	Langues mathématiques	F9	Equipement technique du bâtiment
A5	Langues	F10	Microtechnique
A6	Education musicale	F10B	Microtechnique - option optique
A7	Arts plastiques	F10A	Microtechnique - option appareillage
C	Mathématiques Sciences Physiques	F11	Musique
D	Mathématiques Sciences de la Nature	F11P	Danse
DP	D' Sciences Agronomiques et Techniques	F12	Arts appliqués
E	Mathématiques Techniques	F	Spécialité non précisée
A	Philo Lettres	G1	Techniques administratives
B	Economique Social	G2	Techniques quantitatives de gestion
I	Bac international	G3	Techniques commerciales
	b) Bacs technologiques	G	spécialité non précisée
F1	Construction mécanique	H	Techniques informatiques
F2	Electronique	HOT	Hôtellerie
F3	Electrotechnique		c) Bacs professionnels
F4	Génie Civil	21	Bac professionnel industriel
F5	Physique	22	Bac professionnel tertiaire
F6	Chimie		

Tableau 1 bis - BACCALAUREAT POUR LA SESSION 1995 ET LES SESSIONS POSTERIEURES

a) Bacs généraux		Les équivalences	
S	Scientifique		
L	Littéraire	30	- Capacité de Droit
ES	Economique et sociale		
I	Bac international	31	-Titre étranger admis nationalement en équivalence
b) Bacs technologiques			
STI	Sciences et techniques industrielles	32	- Titre français admis nationalement en dispense
STT	Sciences et technologies tertiaires		
STG	Sciences et technologies de la gestion	33	- ESEU A ou DAEU A
STL	Sciences et technologies de laboratoire		
ST2S	ST2S (Sciences et Techno. de la Santé et du Social)	34	- ESEU B ou DAEU B
SMS	Sciences médico-sociales		
STPA	Sciences et tech. agro-alimentaire	35	- Promotion sociale
STAE	Sciences et tech. agronomie environnement		
F11	Musique	36	- Validation d'études d'expériences professionnelles, d'acquis personnels
F11p	Danse		
F12	Arts Appliqués	37	- Autre cas de non bacheliers
HOT	Hôtellerie		
c) Bacs professionnels			
21	Bacs pro-industriels		
22	Bacs pro-tertiaires		
23	Bacs pro-agricoles		

Tableau 2 - PROFESSIONS OU CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

10	Agriculteurs exploitants	52	Employés civils et agents de service de la Fonction publique
21	Artisans	53	Policiers et militaires
22	Commerçants et assimilés	54	Employés administratifs d'entreprise
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	55	Employés de commerce
31	Professions libérales	56	Personnels des services directs aux particuliers
33	Cadres de la fonction publique	61	Ouvriers qualifiés
34	Professeurs, professions scientifiques	66	Ouvriers non qualifiés
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	69	Ouvriers agricoles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	71	Retraités agriculteurs exploitants
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
42	Instituteurs et assimilés	73	Retraités cadres et professions intermédiaires
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	76	Retraités employés et ouvriers
44	Clergé, religieux	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	82	Autres personnes sans activité professionnelle
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises		
47	Techniciens	99	Non renseigné (inconnu ou sans objet)
48	Contremaîtres, agents de maîtrise		

Tableau 3 - ACTIVITE PROFESSIONNELLE

A	Inactivité	E	Emploi supérieur à 6 mois
B	Dispositif de conversion	F	Aide éducateur
C	Emploi inférieur ou égal à 1 mois	G	Autre emploi jeune
D	Emploi > à 1 mois et < ou égal à 6 mois	H	Étudiant rémunéré au titre des études (ex : élève fonctionnaire)

Tableau 5 - SITUATION L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

A	Enseignement secondaire français (y compris par correspondance)	J	Ecole de management (école de commerce, gestion)
B	STS (Section de Techniciens Supérieurs)	K	ENS - Grands établissements
C	IUT	L(2)	Etablissements (hors université) préparant aux concours paramédicaux
D	CPGE (Classes préparatoires aux grandes écoles)	P	Etablissement étranger d'enseignement supérieur ou secondaire
E	Ecole d'Ingénieur (universitaire ou non)	S	Autre établissement ou cursus
F	IUFM	T	Non scolarisé l'année précédente et jamais entré dans l'enseignement supérieur
G	Enseignement par correspondance	U	Non scolarisé l'année précédente mais antérieurement entré dans l'enseignement supérieur (reprise d'étude)
H(1)	Université (hors IUT, IUFM, École d'ingénieur universitaire)	V	Instituts catholiques

(1) : Y compris ESEU - DAEU - CAPACITE EN DROIT

(2) : Cette modalité concerne uniquement les préparations aux concours paramédicaux.

La formation au diplôme d'Etat en soins infirmiers est à coder "S".

Tableau 6 - TYPE DU DERNIER DIPLOME OBTENU (y compris le baccalauréat)

1	Baccalauréat (Français)	54	MIAGE
2	DAEU	55	Diplôme de fin de 2ème cycle des études médicales et pharmaceutiques
3	ESEU	56	Diplôme de Sage-Femme
4	Capacité en droit	57	Magistère
10	BTS	69	Autre diplôme de 2ème cycle hors Magistère (DU...)
11	DUT	70	DEA
12	Attestation délivrée à la suite d'un cursus en CPGE	71	DESS
13	DEUG	72	MASTER
14	DEUG IUP	73	Diplôme d'ingénieur (Universitaire ou non)
15	DEUP	79	Autre diplôme de 3ème cycle hors diplôme d'ingénieur (Doctorat, DU, ...)
16	Attestation de fin de 1ère année de médecine, de pharmacie et d'ontologie	80	Docteur en médecine
17	DEUST	81	DES pharmacie
29	Autre diplôme de 1er cycle (DU,...)	82	DES médecine
30	Diplôme d'éducateur	83	Capacité médecine
31	Diplôme d'infirmier	84	Attestation de Formation Spécialisée
32	Diplôme d'orthophoniste	85	Attestation de Formation Spécialisée Approfondie
33	Diplôme d'assistante sociale	86	DIS médecine
34	Autre diplôme paramédical et social	87	Diplôme Etude Spéc. Compl. Médecine
40	Licence	500	Diplôme d'établissement étranger supérieur
41	Licence professionnelle	501	Diplôme d'établissement étranger secondaire
42	Licence IUP, Licence LMD parcours IUP	510	DELFB
50	Maîtrise	511	DALFB
51	Maîtrise IUP, Maîtrise LMD parcours IUP	519	Autre diplôme supérieur
52	MST	900	Aucun diplôme supérieur
53	MSG		

Tableau 7 - NATIONALITÉ ET PAYS

ETATS	Code	ETATS	Code	ETATS	Code	ETATS	Code
A		E		L		R	
ACORES, MADERE	319	EGYPTE	301	LAOS	241	REP.DOMINICAINE	408
AFGHANISTAN	212	EL SALVADOR	414	LESOTHO	348	ROUMANIE	114
AFRIQUE DU SUD	303	EMIRATS ARABES UNIS	247	LETTONIE	107	RUSSIE	123
ALBANIE	125	EQUATEUR	420	LIBAN	205	RWANDA	340
ALGERIE	352	ERYTHREE	317	LIBERIA	302	S	
ALLEMAGNE	109	ESPAGNE	134	LIBYE	316	SAHARA OCCIDENTAL	389
ANDORRE	130	ESTONIE	106	LIECHTENSTEIN	113	SAINT HELENE	306
ANGOLA	395	ETATS-UNIS (USA)	404	LITUANIE	108	SAINT MARIN	128
ANTIGUA ET BARDUD	441	ETHIOPIE	315	LUXEMBOURG	137	SALOMON	512
ARABIE SAOUDITE	201	F		M		SAMOA OCCIDENTALES	506
ARGENTINE	415	FIDJI	508	MACEDOINE	156	SAO-TOME et PRINCIPE	394
ARMENIE	252	FINLANDE	105	MADAGASCAR	333	SENEGAL	341
AUSTRALIE	501	FRANCE	100	MALAISIE	227	SERBIE-MONTENEGRO	121
AUTRICHE	110	G		MALAWI	334	SEYCHELLES	398
AZERBAIDJAN	253	GABON	328	MALDIVES	229	SIERRA LEONE	342
B		GAMBIE	304	MALI	335	SINGAPOUR	226
BAHAMAS	136	GEORGIE	255	MALTE	144	SLOVAQUIE	117
BAHREIN (îles)	249	GHANA	329	MAROC	350	SLOVENIE	145
BANGLADESH	246	GIBRALTAR	133	MARSHALL (îles)	515	SOMALIE	318
BARBADE	434	GRANDE BRETAGNE	132	MAURITANIE	336	SOUDAN	343
BELGIQUE	131	GRENADE GRENADINE	435	MEXIQUE	405	SRI LANKA (Ceylan)	235
BELIZE	429	GRECE	126	MICRONESIE	516	ST CHRISTOPHE et NIEVES	442
BENIN (Dahomey)	327	GROENLAND	430	MOLDAVIE	151	ST VINCENT-GRENADINE	440
BHOUTAN	214	GUATEMALA	409	MONACO	138	SUEDE	104
BIELORUSSIE	148	GUINEE	330	MONGOLIE	242	SUISSE	140
BIRMANIE	224	GUINEE BISSAU	392	MONTENEGRO	120	SURINAM	437
BOLIVIE	418	GUINEE EQUATORIALE	314	MOZAMBIQUE	393	SWAZILAND	391
BOSNIE-HERZEGOVINE	118	GUYANE	428	N		SYRIE	206
BOTSWANA	347	H		NAMIBIE	311	T	
BRESIL	416	HAITI	410	NAURU	507	TADJIKISTAN	259
BRUNEI	225	HONDURAS	411	NEPAL	215	TAIWAN	236
BULGARIE	111	HONGRIE	112	NICARAGUA	412	TANZANIE	309
BURKINA FASO	331	I		NIGER	337	TCHAD	344
BURUNDI	321	ILE MAURICE	390	NIGERIA	338	TCHEQUE (rép.)	116
C		INDE	223	NORVEGE	103	THAILANDE	219
CAMBODGE	234	INDONESIE	231	NVELLE ZELANDE	502	TIMOR ORIENTAL	262
CAMEROUN	322	IRAK	203	O		TOGO	345
CANADA	401	IRAN	204	OMAN	250	TONGA (FRIENDLY)	509
CAP VERT (îles)	396	IRLANDE	136	OUGANDA	339	TRINITE et TOBAGO	433
CENTRAFRIQUE	323	ISLANDE	102	OUZBEKISTAN	258	TUNISIE	351
CHILI	417	ISRAEL	207	P		TURKMENISTAN	260
CHINE POPULAIRE	216	ITALIE	127	PAKISTAN	213	TURQUIE	208
CHYPRE	254	J		PALESTINE	261	TUVALU	511
COLOMBIE	419	JAMAIQUE	426	PANAMA	413	U	
COMORES	397	JAPON	217	PAPAOUSIE	510	UKRAINE	155
CONGO (Brazzaville)	324	JORDANIE	222	PARAGUAY	421	URUGUAY	423
CONGO(Rép. démoc.)	312	K		PAYS-BAS	135	V	
COREE DU NORD	238	KAZAKHSTAN	256	PEROU	422	VANUATU	514
COREE DU SUD	239	KENYA	332	PHILIPPINES	220	VATICAN (cité)	129
COSTA RICA	406	KIRGUIZISTAN	257	PITCAIRN (îles)	503	VENEZUELA	424
COTE D'IVOIRE	326	KIRIBATI	513	POLOGNE	122	VIETNAM	243
CROATIE	119	KOSSOVO	157	PORTUGAL	139	Y	
CUBA	407	KOWEIT	240	PROV. ESP. AFRIQ	313	YEMEN	251
D				Q		Z	
DANEMARK	101			QATAR	248	ZAMBIE	346
DJIBOUTI	399					ZIMBABWE	310
DOMINIQUE (îles)	438						
Autres pays	990	Sans nationalité	995				